

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table of subscription rates for various regions and durations (3 months, 6 months, 1 year).

En vente à PARIS à la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médioc.

Le Lorrain

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES La petite ligne 20 FL. RÉCLAMES La ligne 50 FL.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Annonces à l'étranger.

Landtag d'Alsace-Lorraine

SECONDE CHAMBRE

Strasbourg, 18 février.

Les débats sur le budget du ministère ont été, cette année, d'une ampleur inconnue pendant les sessions précédentes.

Dans le nombre des discours entendus aujourd'hui, il faut surtout retenir ceux de M. Weber, sur le rôle politique du Statthalter vis-à-vis du Secrétaire d'Etat, ministre de l'intérieur.

LA SÉANCE

est ouverte à 3 h. 15 sous la présidence de M. le Dr Ricklin. Secrétaires : MM. Gilliot et Zimmer.

Budget du Ministère.

DISCOURS DE M. WEBER

Messieurs, Les modifications apportées dans différentes sections du Ministère en tant qu'il s'agit de leurs nouveaux chefs, nécessitent aussi une modification du texte du budget ministériel.

bien bizarre et étrange. (Marques d'approbation.) Le Statthalter lance les pierres et d'autres sont obligés de les attraper.

Nous avons l'impression que, pour obtenir de meilleurs résultats en matière politique, le secrétaire d'Etat doit être mis plus en évidence comme chef effectif et responsable du gouvernement.

Ensuite M. Weber motive et présente un amendement concernant le dispositif du budget et dont la discussion, de son consentement, est remise à plus tard.

Une loi organique sur l'instruction primaire.

M. le Dr Didio. — Le Secrétaire d'Etat n'est pas seulement directeur du ministère il est aussi le chef du Conseil supérieur de l'instruction publique.

Nous considérons que l'école confessionnelle est menacée par les menées de la Société des instituteurs d'Alsace-Lorraine.

Il faut que nos instituteurs se placent nettement sur le terrain confessionnel. (Très bien.) Il faut aussi que l'esprit confessionnel se manifeste dans l'enseignement.

L'ajournement d'une loi sur l'école confessionnelle fait naître l'impression qu'on compte arriver plus tard à une loi abandonnant le principe de l'école confessionnelle.

En second lieu M. le Dr Didio parle de la validité d'arrêts pris par le Président du Conseil supérieur de l'instruction publique en matière d'administration scolaire.

Les Présidents de département, de leur côté, ont pris à leur tour dans les affaires scolaires; les conseils scolaires départementaux n'ont pas été convoqués pendant des années.

Les ordonnances impériales et celles du Statthalter devraient être appliquées et observées des qu'elles doivent contribuer à nous rendre quelques libertés dont nous sommes privés en 1871.

Récriminations socialistes.

M. Fuchs. — Ce que demande M. le Dr Didio c'est une plus forte confessionnalité, une clarification de l'école. (Interruption.)

M. le Président dit que M. Didio a spécialement parlé de questions dont le Secrétaire d'Etat a à connaître.

seils au sujet de la nomination de maires et d'adjoints dans les petites communes. (Hilarité.) Ces nominations se font au petit bonheur.

M. le Dr Brom a fait hier quelques observations sur la nomination des fonctionnaires.

M. le Dr Brom répond qu'il ne peut pas accepter l'avis du préopinant. Il dit que M. le Dr Didio n'a pas parlé d'une foule de choses disparates.

Relations entre civils et militaires.

Nous savons tous que les nouvelles nominations de membres du gouvernement devaient contribuer à rétablir de meilleures relations entre les civils et les militaires.

Le Secrétaire d'Etat répond à différents orateurs.

M. le comte Rodern. — Permettez-moi de répondre d'une manière systématique à M. Weber d'abord, qui a parlé de la situation du Statthalter vis-à-vis du Secrétaire d'Etat.

D'après la nouvelle réglementation le Secrétaire d'Etat a à diriger la section de l'intérieur. M. Weber demande que cette réglementation ait lieu une fois pour toutes.

M. Weber a émis ensuite quelques réflexions; il a parlé d'une politique d'humiliation du précédent gouvernement.

Quant à la question sur les rapports avec les militaires, elle est de la compétence du Reichstag.

Je ne puis m'exprimer sur l'incident spécial soulevé par M. Brom que je ne connais pas suffisamment; mais je crois que s'il s'agit d'une entrave à la circulation, l'administration militaire prendra volontiers en considération un désir fondé.

Je ne puis rechercher la raison qu'avait le précédent directeur de la section de l'intérieur pour envoyer cette lettre. Mais sans doute avait-il l'impression qu'il se trouvait en présence d'une situation nécessaire.

Je répondrai maintenant à M. le Dr Didio en ma qualité de président du Conseil supérieur de l'instruction publique. Cet orateur a demandé un projet de réforme organique de l'instruction primaire.

Ceci me conduit à la deuxième question de M. Didio, celle du Conseil supérieur de l'instruction publique. Je n'ai pu entièrement suivre ses déductions.

M. Zimmer. — Mon groupe s'associe pleinement aux vœux exprimés par M. Willberger.

M. Fuchs a parlé de la nomination des maires et des adjoints. Cette question me fut posée à mon examen judiciaire. (Hilarité.)

M. Martin pose au Secrétaire d'Etat une question sur la déviance des permis de chasse.

que l'assemblée ne peut accepter au sujet du refus des permis de chasse. Dans le pays de Mulhouse, beaucoup d'étrangers qui y résident n'ont pas reçu de permis.

Encore des récriminations socialistes.

M. Peirotes revient sur l'incident Emmel qui s'est passé la veille. Ce que M. Didio a fait n'est pas différent de ce qu'a fait M. Emmel.

M. le Secrétaire d'Etat a dit qu'il ne fallait pas songer à une loi d'organisation sur l'instruction publique parce que le temps manque.

M. le Secrétaire d'Etat a répondu d'une manière diplomatique à la question de mon ami Fuchs; qu'on laisse l'enfant tomber dans le puits, on verra après comment on pourra l'en retirer.

Si M. le Secrétaire d'Etat a qualifié de grossière indécision la publication de la lettre de M. Mandel au sujet de l'affaire Kempf, cela ne prouve rien.

La lettre est un document qui jette une singulière lumière sur la situation sous le précédent ministère; on sait tout le bruit qu'a fait l'affaire de Grafenstein.

M. Peirotes parle des mesures qui empêchent la coalition des ouvriers. En Lorraine un maire qui est en même temps directeur d'une usine, a pris un arrêté interdisant la distribution des feuilles volantes de l'importateur carliste.

Les permis de séjour. M. Willberger. — En se présentant devant la Chambre, le Secrétaire d'Etat nous a assurés de sa bienveillance.

Dans notre pays frontalière il faut sans doute certaines restrictions. Mais dans des milliers de cas on a procédé d'une manière systématique.

Quant les socialistes auront la majorité. M. Emmel revient sur les déclarations du Secrétaire d'Etat au sujet de l'égalité de traitement pour tous les citoyens dans la nomination des maires et des adjoints.

Encore le contrôle des émigrants à la frontière suisse. Au chapitre 24 des dépenses, M. Emmel revient pour la troisième fois sur la question de la station de contrôle pour émigrants à Saint-Louis.

Reclamations des Lorrains. M. Zimmer. — Mon groupe s'associe pleinement aux vœux exprimés par M. Willberger.

M. Fuchs a parlé de la nomination des maires et des adjoints. Cette question me fut posée à mon examen judiciaire. (Hilarité.)

M. Martin pose au Secrétaire d'Etat une question sur la déviance des permis de chasse. L'année dernière M. Mandel a donné à la Chambre des raisons

La fin de la discussion.

M. le Dr Didio répond aux objections qu'on a soulevées parce qu'il a parlé de la question scolaire; or le Secrétaire d'Etat est le chef du Conseil supérieur de l'instruction publique.

M. Fuchs s'associe au désir exprimé par M. Zimmer au sujet de la nomination des maires. Il nous faudrait la représentation proportionnelle qui rend superflue la division en sections électorales.

M. le Dr Brom se défend d'avoir parlé comme le prétendent les socialistes. La statistique est là pour montrer que nos réclamations sont fondées.

Ministère de l'intérieur.

Les lapins de garenne. — Les dégâts occasionnés par le gibier.

Le nouveau gouvernement mériterait du pays en remettant à ces inconvénients.

M. Remy parle aussi de la plaie des lapins. On a souvent formulé des plaintes sur la plaie des lapins de garenne, ici et au Conseil d'agriculture.

M. le Dr Cronau, directeur ministériel. — On a souvent formulé des plaintes sur la plaie des lapins de garenne, ici et au Conseil d'agriculture.

M. Peirotes parle des mesures qui empêchent la coalition des ouvriers. En Lorraine un maire qui est en même temps directeur d'une usine, a pris un arrêté interdisant la distribution des feuilles volantes de l'importateur carliste.

Les droits d'aboutissants. Aux dépenses M. le Dr Brom motive une résolution du Centre demandant une nouvelle réglementation de la question des droits d'aboutissants dans les nouveaux quartiers de Strasbourg.

Critiques variées.

M. Hindelang parle d'irrégularités financières commises au mois d'août à Colmar au préjudice de la ville. Le receveur fut rendu responsable; la caution de 15.000 M. ne suffisait pas à couvrir la somme manquante.

M. Schilling se met à parler le dialecte du Haut-Rhin; M. le comte Rodern parait étonné. L'orateur se plaint de ce que les écoliers et les écoles de Metz ne soient pas obligés d'adhérer le 18 octobre à la revue du centenaire de la bataille de Leipzig.

Les instituteurs qui ont manqué à la revue ont dû aller s'excuser à la Présidence. De qui donc émanent les ordres? Était-ce le gouvernement ou bien le Président du département, ou bien l'inspecteur?

Encore le contrôle des émigrants à la frontière suisse. Au chapitre 24 des dépenses, M. Emmel revient pour la troisième fois sur la question de la station de contrôle pour émigrants à Saint-Louis.

Reclamations des Lorrains. M. Zimmer. — Mon groupe s'associe pleinement aux vœux exprimés par M. Willberger.

M. Fuchs a parlé de la nomination des maires et des adjoints. Cette question me fut posée à mon examen judiciaire. (Hilarité.)

M. Martin pose au Secrétaire d'Etat une question sur la déviance des permis de chasse. L'année dernière M. Mandel a donné à la Chambre des raisons

M. Fuchs a parlé de la nomination des maires et des adjoints. Cette question me fut posée à mon examen judiciaire. (Hilarité.)

Le théâtre de Nancy à Metz. Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil municipal de Nancy s'est longuement occupé de la question du théâtre, et d'une manière spéciale des excursions de la troupe nancéienne à Lunéville et à Metz.

Le rapporteur ayant établi que l'exploitation du nouveau théâtre causera un surcroît de dépenses de 83.800 francs, il proposa d'élever à 137.600 francs la subvention municipale.

Il y a cependant lieu de faire remarquer que, tel qu'il a été effectué, le vote du Conseil de Nancy n'a voulu se prononcer que sur la question financière; seul un vœu a été émis concernant la suppression des tournées à Metz.

Une innovation postale. Les collectionneurs sont dans la joie. Ils vont enfin pouvoir voir figurer sur les timbres-poste turcs les traits du sultan de Turquie.

Société lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs à Metz. On nous communique: L'assemblée générale de la Société lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs qui eut lieu dimanche 15 février, a été fréquentée par une quarantaine de membres.

Propos du jour. A l'Esplanade: — Nous revêti en Carnaval. Si j'en juge par le é: étalages des devantures, nous n'aurons pas, encore cette année, la grève des masques.

On ne termine pas un bon dîner sans une tasse de fin Moka: c'est une finale fort agréable, surtout quand c'est du café: A. Watier, rue Fabert, 5.

Chronique des Tribunaux TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 17 février. Nicolas Müller, 34 ans, et Louis Rech, 33 ans, tous deux ouvriers d'occasion à Metz, volèrent, dans la nuit du 20 au 21 décembre 1913, deux livres à un habitant de Montigny.

Le pasteur Lienhard cite la phrase suivante, qui vient de paraître dans un des plus grands journaux allemands de l'Allemagne centrale: « Nulle part, même dans les faubourgs les plus socialistes de la vieille Allemagne, il n'existe une population plus rebelle, plus grognonne, plus perfide et plus cupide que la population d'Alsace-Lorraine. »

Recensements et instituteurs. Le Ministère d'Alsace-Lorraine vient de régler la participation des instituteurs aux recensements dont le nombre augmente de plus en plus.

L'excédent des naissances en 1912. En 1912, il fut contracté, en Alsace-Lorraine, 13.183 mariages, dont 4895 dans la Basse-Alsace, 8725 dans la Haute-Alsace et 4513 en Lorraine.

Le jeu de devinettes. Enregistrons la nouvelle publiée hier par un journal parisien du matin: « Dans les milieux parlementaires berlinois, le bruit circule avec persistance que l'ancien ministre de la guerre, général von Eimern, chef du corps d'armée d'Hanovre, aurait de grandes chances d'être nommé Statthalter d'Alsace-Lorraine. »

Au tour de Saverny. En attendant une nouvelle version, donnons un démenti à la nouvelle publiée par une correspondance berlinoise de la Strasbourg Post, concernant le retour très prochain à Saverny de 99 régiment d'infanterie.

La température. La dépression est descendue vers le sud-est. Le vent est fort du sud-ouest sur la Manche. La température a monté sur nos régions du nord et de l'ouest.

BULLETIN METEOROLOGIQUE (Observations faites par M. REMOISENET, à Metz) BAROMETRE A 0° THERMOMETRE VENT TEMPS

19 février 1814. — Le garnison de Metz fait une sortie pour détruire le pont de Marly qui était l'un des points les plus importants pour les ennemis.

La température. — Maximum du 18: + 0,2; Minimum aujourd'hui: + 2,5

Volck Eisch METZ - Place d'Armes - Coin Rue Fourrière Nouveautés en Costumes Tailleur en tissus unis et genre anglais de M 15.- à 200.-

La tour Saint-Paterne à Orléans.

La Chambre vient d'être saisie par le ministre de l'intérieur d'un projet de loi tendant à la désaffectation de la tour Saint-Paterne, à Orléans.

ITALIE Le Pape et l'antériorité du mariage civil. Au sujet du bruit qui a couru que le Pape publierait bientôt un document contre le projet de loi relatif à l'antériorité du mariage civil.

GRECE Achat de deux dreadnoughts. Le bruit court avec insistance, d'après la presse à Athènes et les télégrammes reçus d'Angleterre, que la Grèce et la veille d'acheter les deux dreadnoughts actuellement en chantier aux Etats-Unis.

ALLEMAGNE Le projet d'accord franco-allemand. La Tägliche Rundschau et le Berliner Lokal-Anzeiger s'échauffent un peu à propos du langage tenu par la presse française.

FRANCE Une assemblée de Catholiques. Nous avons reproduit l'information du Temps relatant la circulaire reçue par les Evêques de France, les invitant à se faire représenter à une réunion qui aura lieu le 28 février à Paris.

La commission spéciale du Reichstag. La commission du Reichstag pour l'examen des motions déposées à la suite des débats de Saverny sur l'emploi de la force armée s'est réunie hier mercredi.

Un don de 10.000 fr. refusé. Un journal du matin a annoncé que le gouvernement avait refusé le don de 10.000 francs fait au bureau de bienfaisance de Paris par le prince Victor-Napoléon à l'occasion de la naissance de son fils.

Administration de la police M. Martz demande pour les agents de police de Strasbourg la liberté pendant la nuit.

En Belgique, la Chambre des représentants a adopté en deuxième lecture le projet de loi scolaire. Libéraux et socialistes ont quitté la salle au moment du vote.

Le prince de Wied a rendu visite au Roi d'Angleterre. Suivant un bruit recueilli par le Resto del Carlino, Mgr Petit, archevêque catholique romain à Athènes aurait offert de servir d'intermédiaire pour les relations entre le Vatican et le prince de Wied.

Le gouvernement grec prépare sa réponse à la note des Puissances. Il accepte les décisions du concert européen, mais formule de nouvelles demandes: rectification de la frontière albanais-grecque, garanties pour la sécurité des îles et territoires annexés, et dont l'Europe interdit la fortification.

On annonce une nouvelle fois les fiançailles du prince héritier de Grèce avec la princesse Elisabeth de Roumanie. La Grèce et la Roumanie, affirme un journal viennois, ont conclu une alliance défensive.

La gendarmerie. Au chapitre 97, titre 8, M. Zimmer demande si les frais pour l'entretien d'un cheval sont remboursés aussi aux brigadiers et aux officiers de gendarmerie qui n'ont pas de chevaux.

Chronique Générale

Depenses pour des buts généraux de police M. Engel signale l'insécurité qui règne dans la zone frontière de la Lorraine et du Luxembourg.

Première Chambre La première Chambre tiendra une séance samedi prochain à 11 heures.

La Journée Hier, au Reichstag, à propos du budget de la justice, il a été beaucoup question de la lutte contre la littérature et les gravures immorales.

La commission du Reichstag chargée d'examiner les motions sur l'emploi des armes par les militaires en temps de paix, s'est réunie hier.

La Chambre française trente députés discutent et votent trois budgets en trois heures.

Le bruit courait hier soir dans les couloirs du Sénat que M. Caillaux, ministre des finances, se rendant compte qu'il lui serait difficile de vaincre les résistances du Sénat, avait décidé, au cours d'un entretien avec M. Aymond, d'accepter la réalisation par étapes de la réforme fiscale.

Le gouvernement suisse a expulsé les individus qui avaient fait de Genève un foyer d'espionnage international.